

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 28 (1931)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.** — à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse*; par **Fr. 7.** — pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1931

SOMMAIRE : Conseils aux débutants pour septembre, par *Schumacher*. — Compte rendu de l'assemblée générale de la Romande, à Genève, par un participant. — Allocution prononcée par M. *Mamelle*, au banquet de la Société Romande, à Genève, le 18 juillet 1931. — François Huber (1750-1831), travail présenté à l'assemblée générale de la Société Romande, le 18 juin 1931, à Chambésy, par *A. Gaud*. — Les abeilles et leurs soi-disant déprédations (suite et fin), par *Jérôme Couterel*. — L'usine à miel (suite et fin), par *Apiphile*. — Rôle agronomique de l'abeille (suite et fin), par *Apiphile*. — La sélection et l'élevage des reines abeilles dans la Suisse alémanique, conférence faite par M. *Alfred Lehmann*, le 28 juin, à Neuchâtel (suite). — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Pesées de nos ruches sur balance en juillet 1931, par *Ch. Thiébaud*. — Encore le sucre de fruits, par *H. Maytain*, insp. — Les abeilles et l'arséniate de plomb, par *H. Vorlet*, insp. — Croissez et multipliez, par *H. Berger*. — Aide-toi, le ciel t'aidera, par *H. Berger*. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces s'adresser exclusivement à :**

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

AVIS

Les sociétaires de toutes les sections de la « Romande » sont instamment priés de faire parvenir au président ou au caissier de *leur section* tout changement d'adresse (en même temps qu'à l'administrateur du *Bulletin*).

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

N'insistons pas sur la vieille plaisanterie : bon temps pour les sources et pour les marchands de parapluies... Mais je crois que 1931, épousant la manie des records battus, battra celui des jours pluvieux et tristes. Cette année rappelle 1910 de très pluvieuse mémoire, mais au moins dès la deuxième décade d'août, il y avait eu du soleil. Nous voici au 22 août et les jours de pluie succèdent à leurs semblables en les imitant ou même en accentuant les précipitations humides. Je n'ai trouvé qu'une seule compensation : il n'y a pas de guêpes et je n'ai vu qu'un seul frelon cet été et encore je ne l'ai pas revu, il est sans doute parti pour des régions plus ensoleillées, s'il y en a. Et pourtant, nous sommes encore privilégiés en regard de ce qui se passe dans certaines provinces de la Chine ou d'autres pays.

On nous signale des ruchées mortes de faim et d'autres colonies qui en sont bientôt au même point. Il s'agit donc, mon cher débutant, de nourrir au plus tôt si vous avez négligé de le faire jusqu'à maintenant. Soignez surtout celles qui vous ont amassé quelque chose par ces saisons de misère. Elles ont fait leurs preuves et méritent d'être conservées à tout prix. Quant à celles qui n'ont rien, ne les laissez pas périr (elles ont probablement des circonstances atténuantes à faire valoir), mais notez-les et si, malgré le sursis que vous leur accordez elles récidivent, alors, l'an prochain, changez cette race prodigue et imprudente. C'est une bonne sélection à faire.

Un correspondant fidèle nous écrit : « Depuis le 20 juillet dernier il n'y a pas eu de grande merveille, pas plus qu'avant cette date d'ailleurs. Cependant je ne puis me plaindre, car en comparaison de l'année dernière, c'est quand même un peu mieux. Dès la mi-juin, des symptômes de miellée se sont manifestés et cela malgré de copieux lavages. Cette aubaine, car c'en fut une, a servi à maintenir la ponte. Chaque fois que le temps se remettait un peu, la miellée réapparaissait, témoins les reprises des 29 juin, 11 juillet, 23 juillet, 30 juillet et 14 août, mais un déluge immédiatement suivait ces vellétés... »

Heureuses encore les régions qui connaissent la miellée, car notre contrée ne sait pas ce que c'est et nous ne sommes pas seuls. Il faut donc procéder à une dernière revue des colonies :

a) Si telle population entretient encore des faux-bourçons, vous pouvez vous dire que ce n'est pas normal, la colonie d'abeilles étant « féministe » enragée et ne supportant le sexe masculin que dans les moments d'absolue et implacable nécessité... Ne vous attardez pas à remédier à cet état : une colonie bourdonneuse ne vaut pas les soins qu'on lui donne. Il faut la brosser après avoir fait se gorger de miel ou de sirop ses habitantes, pour qu'elles soient reçues plus ou moins convenablement par les ruchées voisines.

b) Vous avez une colonie orpheline. C'est bien tard pour la remettre en état, mais si vous avez une reine à lui donner, faites-le et suivez-la pendant tout ce mois en lui donnant de petites rations de sirop pour maintenir la ponte et faire ainsi une génération ou deux de jeunes abeilles.

c) Même si vous « croyez » avoir assez donné, souvenez-vous que le couvain absorbe beaucoup. Ne lésinez pas, ce qui a disparu (de ce que vous avez donné) a été transformé en larves et jeunes abeilles, c'est-à-dire en jeunes vies qui passeront bien l'hiver et seront vaillantes au premier printemps. Je rappelle que trois décimètres carrés de rayon operculé représentent à peu près un kilo de nourriture. D'après cela vous pouvez facilement calculer les provisions réelles dont dispose votre colonie. Et il en faut au moins 15 à 18 kilos.

Une réflexion pour finir, car ce mois-ci voit diminuer les opérations au rucher, et il ne faut pas allonger ces conseils. Cette réflexion n'est pas neuve, mais elle est bonne à refaire ou à repenser : L'apiculteur manque d'horizon et de solidarité. (Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls, loin de là.) Et volontiers, sans le savoir, il répète le mot célèbre : « Quand Paris a dîné, la France n'a plus faim. » Ce par quoi il faut entendre : parce que j'ai eu un peu de miel, tout le monde doit en avoir et l'on raconte que telle ruche a donné tant et tant de kilos. De là à conclure que les apiculteurs sont d'infâmes « exploités », le pas est facile à franchir pour le consommateur. Attendons et regardons un peu autour de nous, avant de crier victoire, magnifique récolte, etc. etc. Il se produit bien souvent ce qui se passe cette année : il y a eu de sérieux espoirs au moment de la floraison des arbres fruitiers et de la dent-de-lion, mais ce fut tout et ceux qui ont vendu à ce moment à fr. 2.50 et 2.80 doivent se dire qu'ils ont vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Mon cher débutant, je vous prie de retenir cela, de vous promettre à vous-même de ne rien vendre trop tôt et de faire mieux encore :

tenir au courant votre comité, lui donner de sûres informations ou d'aviser le gérant du contrôle du miel qui sera tout heureux, comme le comité, d'avoir des nouvelles de la récolte... et de les répandre plus loin. Il ne peut les « inventer » et tout comme la plus belle fille du monde...

Daillens, 22 août 1931.

Schumacher.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA ROMANDE, A GENÈVE

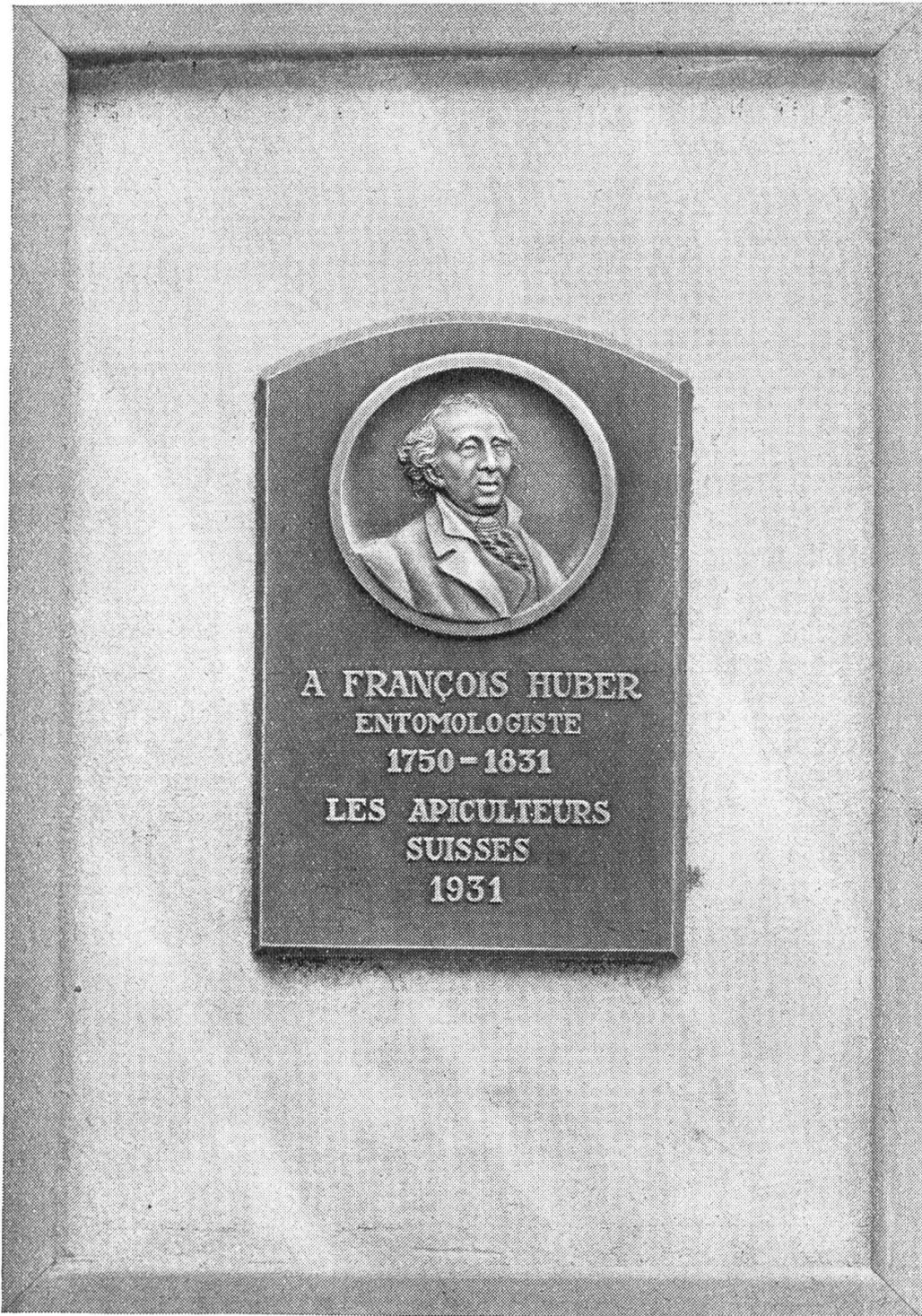
Les samedi et dimanche 18 et 19 juillet dernier, Genève était à l'honneur et tout à la joie.

Genève était à l'honneur, d'une part, car c'était à elle qu'était confié, cette année, le soin de recevoir les membres de la Romande et de tenir en ses murs les assises de l'Assemblée générale annuelle, et, d'autre part, à elle aussi le devoir de commémorer comme il convenait, d'une manière vraiment digne, le centenaire de la mort du grand entomologiste François Huber, né à Genève en 1750 et décédé à Lausanne en 1831.

Genève était tout à la joie, car c'était pour elle l'occasion excellente de revoir chez elle de bons et vieux amis qui savent rester toujours jeunes et toujours fidèles.

Elle prépara et organisa d'une façon grandiose et impeccable la réception de ses hôtes et y mit tout son cœur ; ceux-ci répondirent avec enthousiasme à son appel et à celui du Comité central, aussi vinrent-ils nombreux et très nombreux dans la vieille cité hospitalière.

Dès 15 heures, samedi, ils arrivèrent en longues files au rendez-vous fixé à l'Hôtel Montbrillant, où de confortables cars les conduisirent rapidement à peu de distance, à Pregny, en un pieux pèlerinage à la villa habitée jadis par F. Huber et qui fut le témoin vivant de ses recherches et de ses travaux mémorables sur les abeilles. M. O. Niquille, président de la Société Genevoise d'Apiculture, salua les divers participants de la fête et les remercia d'être venus si nombreux, et donna la parole à M. Mayor, président central. Celui-ci, en termes émus, évoqua le souvenir du grand ami de nos chères avettes



Inaugurée le 18 juillet 1931.

et définit le but de cette visite : il convenait de rappeler d'une façon durable et tangible la mémoire de l'illustre savant disparu, en confiant au bronze ses traits si sympathiques et de redire aux générations futures la reconnaissance des apiculteurs suisses, par la pose d'une plaque commémorative due au talent de M. Jacot-Guillarmod, artiste-décorateur, à Genève.

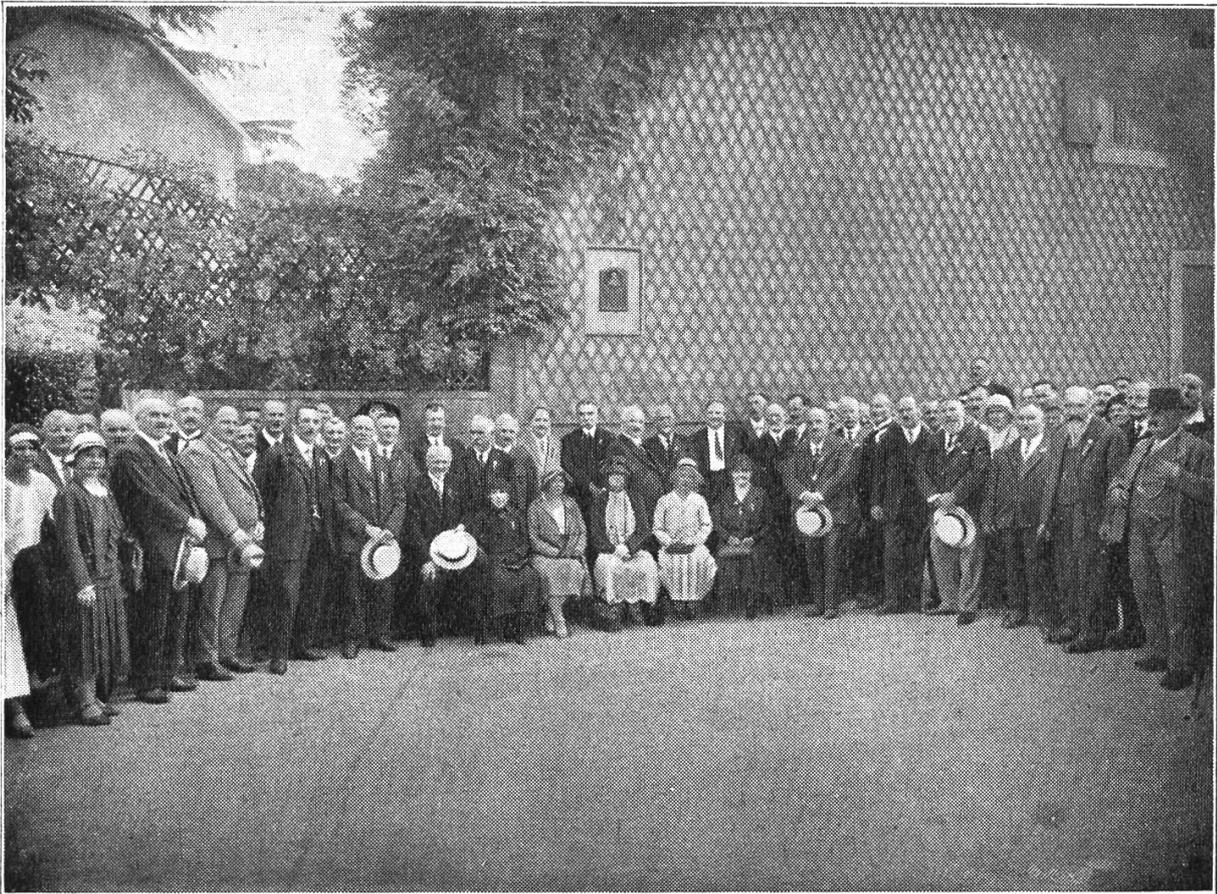
Après 30 secondes de silence et de recueillement à la mémoire de F. Huber, chacun put ensuite admirer à loisir la modeste mais très gracieuse plaquette qui orne désormais la façade extérieure de la vieille maison. A cette touchante manifestation assistaient Madame Mercier de Molin, arrière-petite-fille de F. Huber, et sa fille, Madame de Cérenville, venues tout exprès de Sierre et de Lausanne pour l'inauguration du monument de leur illustre ancêtre ; qu'elles en soient ici félicitées et remerciées pour le très grand honneur qu'elles nous ont fait. La Suisse alémanique avait délégué MM. les Dr Leuenberger, Dr Morgenthaler, de Berne, M. Lehmann, etc. Le Comité de la Romande était au complet. La France s'était aussi associée et avait tenu à cœur de se faire représenter par MM. Jaubert et Mamelle, de la Société Centrale d'Apiculture de Paris, et par M. Vautrin, de Paray le Monial, Saône et Loire.

De Pregny, on gagna Chambésy où l'on visita, par permission spéciale, le magnifique domaine de la famille de Rothschild. Chacun put contempler avec admiration le panorama grandiose qui s'ouvre sur le lac et les Alpes de Savoie, avec leurs sommets variés, le massif du Mont-Blanc, tout étincelant de lumière et de mille feux dans ses neiges et ses glaciers immaculés.

Cinq heures sonnent, nous voici réunis en assemblée générale à la Salle de réunions de Chambésy : courte séance administrative sous la présidence de M. Mayor ; collation offerte par la Genevoise, dégustation des meilleurs crus genevois et enfin la belle causerie toute substantielle d'une étude très complète par notre collègue A. Gaud ; celui-ci nous retraça à grands traits les origines de la famille de F. Huber, sa naissance à Genève, son goût passionné pour tout ce qui concerne la science des insectes, les premières atteintes du mal qui devaient lui ravir ce que nous avons de plus précieux : la vue, son séjour à Paris, son retour au pays natal, ses fiançailles et son mariage avec celle qui devait pendant de longues années lui faire son bonheur le plus pur et le plus intime, ses admirables études et découvertes sur les abeilles dont nous bénéficions actuellement ; pénétrant tous les mystères de la ruche, voyant malgré sa cécité, toute cette vie intérieure par les yeux et la fidèle collaboration de

son inséparable compagnon, François Burnens, sa mort à Lausanne, à l'âge de 81 ans, après une vie plus que féconde.¹

A six heures, les cars nous réservent de nouvelles surprises, c'est la visite de la ville, de ses parcs merveilleux, de ses monuments nom-



Devant la maison habitée par François² Huber.

(Assemblée générale de la Romande, le 18 juillet 1931².)

On voit, au centre du groupe, Mesdames Mercier de Molin et de Cérenville, descendantes de François Huber.

breux et le charme toujours prenant du beau lac enchanteur, avec le cadre majestueux des chaînes de montagnes qui l'encerclent, les Alpes et le Jura.

Si l'esprit a été récréé, le corps a besoin, à son tour, d'être restauré. A 20 heures, les cars déposent les excursionnistes devant le

¹ Lire dans ce même numéro le travail de M. Gaud.

² Les prix de ces photographies de format 18×24 sont de fr. 2.50 non collées, fr. 3.— sur carton. S'adresser à M. Perret, phot., Grand-Pont, Lausanne (Compte de chèques II, 1081).

nouvel hôtel du Cercle des Vieux-Grenadiers, la grande salle de réunions, admirablement bien décorée, offre un coup d'œil féerique ; l'on se met à table et l'appétit bien aiguisé par les promenades de l'après-midi fait honneur au menu varié et soigné du maître-queux de céans. Remarqués dans la nombreuse assemblée : M. Borel, délégué du Département de l'Agriculture, M. le Dr Duchosal, vétérinaire cantonal. A l'issue du banquet, des toasts furent portés et des paroles aimables entre M. Niquille, président, et les divers délégués de Suisse et de France ; puis, ce furent des productions littéraires, musicales, données avec un goût parfait par M^{lle} Bratschi, M. Steudler, M. Tinguely, par le désopilant Pellos, l'orchestre Bézuquet et le Club des Jodleurs de Genève, qui, par moment, nous transportèrent au sein des vieux cantons de la Suisse primitive et sur les sommets de nos Alpes et de nos pâturages. Ce furent aussi les chants variés en patois gruyérien d'un groupe d'amateurs de Fribourg et de la verte Gruyère, qui nous charma beaucoup. La partie la plus goûtée des discours fut certainement l'improvisation du Dr Rotschy, qui porta, en des termes d'une haute portée morale, le toast à la Patrie. Bravo, docteur, pour vos paroles énergiques et convaincues, vous nous teniez suspendus à vos lèvres, merci de tout cœur ; oui, nous sommes avec vous et nous voulons avec vous que notre chère Suisse soit aujourd'hui et demain et toujours ce qu'elle fut hier et jadis, la terre des pères et nous des fils soumis et aimants.

N'oublions pas de mentionner le gros succès obtenu par la projection du film sur l'apiculture « Les mystères de la ruche », de M. le Dr Perret ; c'est le premier en son genre, mais disons de suite qu'il a beaucoup intéressé profanes et gens du métier ; même succès pour les splendides clichés autochromes sur les Alpes et les fleurs.

Notre collègue Louis Marguerat remplissait avec brio les fonctions de major de table.

Une petite loterie gratuite comprenant une quarantaine de lots, dont six reines, gracieusement offertes par MM. Marguerat, Niquille et Paintard, eut un succès mérité, ainsi que les petits pots de miel remis à chacun des participants pour son déjeuner du matin, par plusieurs apiculteurs de la Genevoise.

Le temps passe et l'on ne s'aperçoit pas que les aiguilles tournent, tellement la joie et la gaieté la plus franche règnent dans l'assemblée ; il est près de deux heures, il faut se séparer et regagner chacun son logis.

Malgré une nuit un peu écourtée, dimanche matin, à 7 h. 30, chacun est fidèle au rendez-vous et, sous la conduite experte du direc-

teur-adjoint des Laiteries Réunies, l'on visita successivement, durant près de deux heures, les magnifiques installations d'un de nos plus grands établissements laitiers de Suisse ; l'on est émerveillé et l'on admire l'ordre, la propreté la plus méticuleuse qui règnent ici. Une surprise nous est réservée : l'on déguste avec plaisir les ice-cream offerts gracieusement par la Direction. Merci encore et toutes nos plus sincères et chaleureuses félicitations.

A 10 heures, puisque nous sommes dans le quartier des Acacias, nous en profitons pour visiter le rucher de M. Baron ; tout est en ordre, aucun détail n'est négligé, dans le rucher lui-même et dans les ruchettes d'élevage, ainsi que dans le chalet qui sert de salle de réception et de local de laboratoire pour les différentes opérations apicoles. Madame et Mesdemoiselles Baron nous firent avec une grâce délicate les honneurs de la réception et la surprise de rafraîchissements variés. Nous les en remercions vivement.

Le tram qui passe à proximité nous ramène à Genève, Place Longemalle, à l'Hôtel Touring et Balance, où un repas des mieux servis nous attendait ; menu exquis.

A 13 h. 40, nous reprenons notre fidèle tram qui nous transporte en terre genevoise, à Anières, où l'on put voir avec intérêt le rucher, de M. Jules Paintard, de Vandœuvres, un modèle du genre. Ce n'est pas quelques minutes qu'il faudrait, mais quelques heures, pour visiter chaque chose en détail. M^{me} et M. Paintard nous reçurent avec une cordialité parfaite. A eux aussi nous adressons nos sincères remerciements. Nos amis de Gruyère nous charmèrent de nouveau par leurs productions musicales si vivantes et si variées. C'était exquis, dans ce milieu champêtre, un instant l'on se serait crû près du Moléson ; merci encore.

Les derniers discours se donnent, puis le beau temps qui avait été de la partie dès le début, — notre président, M. Niquille, nous l'avait annoncé et garanti six mois à l'avance — nous fausse compagnie, des nuages s'amoncellent, quelques gouttes de pluie tombent, mais cela n'est rien et n'a pas d'importance, puisque le programme touche à sa fin.

A 16 h. 30, c'est le départ en bateau, puis l'arrivée à Genève, la clôture de la fête et, à 18 heures, le départ des trains ; mais une chose reste : le souvenir inoubliable de deux charmantes journées passées avec des amis chers.

En terminant, qu'il nous soit permis de dire merci à tous ceux qui, de loin ou de près, ont contribué à la bonne réussite de cette manifestation de la vie apicole.

Un participant.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR MONSIEUR MAMELLE,

Secrétaire Général de la Société Centrale d'Apiculture,
Président du Syndicat National d'Apiculture,
au banquet de la Société Romande d'Apiculture à Genève,
le 18 juillet 1931.

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Jaubert, Monsieur Vautrin et moi, tenons à vous remercier tous de l'accueil si cordial que vous avez fait à la délégation française, et pour les paroles si amicales que vous avez eues pour nous personnellement.

Nous vous apportons le salut confraternel des apiculteurs français, surtout celui de la Société Centrale d'Apiculture et du Syndicat National, dont les membres nous ont priés de venir honorer avec vous la mémoire de François Huber.

Nous félicitons la société Romande et la société Genevoise de la réussite de cette réunion, du nombre exceptionnel des participants, de la cordialité qui y règne et de sa bonne organisation. Les apiculteurs suisses et français ont toujours eu de multiples traits d'union : Huber, que nous venons de glorifier, a passé une partie de sa vie en France et a été formé à l'école de ses naturalistes et de ses encyclopédistes. Plus près de nous, dans ces mêmes régions, Bertrand et de Layens, ont été les grands créateurs et vulgarisateurs des méthodes modernes d'apiculture qui nous sont communes.

A présent nous sommes en contact permanent ou en communion d'idées avec de nombreux d'entre vous ; dans cette salle je vois Monsieur Mayor, qui en février dernier nous faisait encore l'honneur de venir à notre exposition et acceptait d'être membre du jury ;

Monsieur Niquille, le distingué organisateur d'une si belle réunion où nous pouvons ensemble célébrer Huber et fêter l'apiculture ;

Monsieur Leuenberger, dont le remarquable ouvrage est justement traduit en langue française par Monsieur Jaubert, ce qui nous permet à tous d'en goûter les fruits ;

Monsieur Morgenthaler, qui, à l'Institut fédéral de Liebefeld, travaille pour assurer la santé de nos abeilles, comme je le fais à la Faculté des Sciences à Paris ;

Monsieur Schumacher, l'ami de tous les écrivains apicoles, et réservant toujours, dans votre revue, une place de choix aux articles des collaborateurs français ;

Monsieur Gaud, dont l'exposé si parfait de la vie de François Huber nous laisse dans cette pensée que l'esprit de Voltaire et de Rousseau règne toujours dans votre cité ;

Et beaucoup d'autres qui m'excuseront si j'oublie de les nommer.

De cette fête un autre charme se dégage : nous sommes agréablement surpris du grand nombre des dames venues à cette manifestation. Nous ne doutons pas que toutes soient d'intrépides apicultrices, ce dont nous les félicitons.

Pour vous remercier encore, je crois qu'il n'y a pas mieux à faire qu'à vous souhaiter, ainsi qu'à tous les apiculteurs, fortes miellées et hausses pleines.

Je viens de parcourir le Dauphiné et la Savoie ; dans ces régions la récolte est fort belle ; sans doute ici, en plaine ou sur les côtes, vous avez été aussi bien partagés. Nous exprimons le vœu qu'en montagne, au cours de l'été, vos abeilles en butinent une semblable dans les pâturages et les sapins.

Nous levons nos verres à la Société Romande d'Apiculture, à la Société Genevoise et à tous les apiculteurs suisses.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lors de cette assemblée, il a été échangé un pardessus, avec initiales G. N. La personne qui l'aurait (initiales C. W.) est priée d'entrer en correspondance avec M. Georges Neuhaus, Beaumont sur Bienne.

FRANÇOIS HUBER (1750-1831)

*Travail présenté à l'assemblée générale de la Romande
dans sa séance du 18 juin 1931, à Chambésy.*

Mesdames, Messieurs, chers collègues apiculteurs,

Nous fêtons en ce jour le glorieux entomologiste François Huber. Le comité de la Société genevoise d'apiculture m'a prié de retracer brièvement devant vous la vie et l'œuvre de François Huber. Ma

grande admiration et ma profonde sympathie pour ce savant me rendent la tâche aisée. J'ai puisé le plus souvent possible textuellement dans les œuvres mêmes de François Huber et dans l'excellente notice de A.-P. de Candolle la matière de cette modeste causerie.

La famille Huber originaire de Schaffhouse a été reçue à la bourgeoisie de Genève en 1654 avec Jacob Huber, mort le 25 février 1693. Son fils Jean-Jacques (1661-1740) a laissé trois enfants: *Jacob* (1693-1750), *grand-père de François Huber*, Marie (1695-1753) et Jean-Jacques (1699- ?).

Jean Huber (né le 13 février 1721, † en 1789), fils de Jacob et *père de François Huber*, fut officier au service de Hesse Cassel et du Piémont. Rentré à Genève il devint membre du Conseil des Deux Cents puis auditeur. Il se mit à faire de la peinture et fit partie de l'entourage de Voltaire dont il reproduit souvent les traits et les scènes de sa vie. Ce fut lui qui mit à la mode les fines découpures sur papier. Jean Huber a publié, en 1783, dans le *Mercure de France* une Note sur la manière de diriger les ballons, et à Genève, en 1784, ses *Observations sur le vol des oiseaux de proie*.

François Huber naquit à Genève le 2 juillet 1750. Par ce qui précède on comprend aisément que François Huber s'est trouvé dans un milieu propice à son développement. A ce sujet donnons la parole à François Huber :

L. J. 44^{me} lettre. — Mon père avait la passion des oiseaux, il possédait tous ceux que nous connaissons le mieux par leur talent pour la musique. Le rossignol, la fauvette, le serin avaient à Plainpalais une grande volière ; quelques arbres et un ruisseau les tenaient là presque en état de nature. Ils nichaient dans leur belle volière et paraissaient aussi heureux que ceux qui n'avaient d'autre asile que les arbres de nos jardins ou de nos vergers. C'était là que votre petit ami encore à la robe passait tout le temps qu'il pouvait dérober aux occupations exigées par son âge et par la volonté de ses parents. *Ce fut là qu'il prit le goût de l'histoire naturelle* et que son jeune esprit s'ouvrit à des beautés qui n'ont rien perdu des charmes qu'il leur avait trouvés si près de son berceau. Quelques amis de mon père lui reprochaient un jour devant moi de me laisser trop de temps où je ne faisais rien, selon eux, que de le perdre et m'amuser. Aujourd'hui, je bénis encore Dieu de ce qu'il inspira à mon père bien-aimé de me laisser suivre mon goût pour l'histoire naturelle. « Peut-il vivre leur dit-il, en meilleure compagnie ? Qu'entend-il sortir de ces bouches innocentes, de ces petits becs si jolis, de ces grands même, tout laids

qu'ils sont ou qu'ils paraissent ? Qui risque de corrompre son petit cœur ou de gâter son esprit. »

.....
François Huber poursuit :

Je connais sûrement mieux que ceux qui n'ont qu'entrevu la belle nature tout ce qu'elle peut avoir d'influence sur ceux dont elle est la principale étude de toute la vie ; ce que j'éprouve me paraît devoir encourager ceux qui m'écoutent et ne leur faire comme à moi que du bien.

François Huber suivit les leçons publiques du Collège, prit le goût de la littérature et celui des sciences physiques dans les cours de De Saussure. Doué d'une âme ardente il eut un développement très précoce. Dès l'âge de 15 ans sa santé générale et sa vue commencèrent à s'altérer. Son père le mena à Paris consulter Tronchin pour sa santé et Venzel pour l'état de ses yeux. Tronchin l'envoya passer quelque temps dans un village des environs de Paris (Stain). On le réduisit à la vie d'un simple paysan ; il conduisait la charrue et se livrait à tous les travaux rustiques ; ce régime eut un plein succès et Huber garda de ce séjour non seulement une santé inaltérable, mais encore un tendre souvenir et un goût particulier pour l'habitation des champs.

L'oculiste Venzel regarda l'état de sa vue comme incurable ; il ne crut pas possible de hasarder l'opération de la cataracte, alors moins connue qu'aujourd'hui et annonça au jeune Huber la probabilité d'une prochaine et complète cécité.

Cependant ses yeux, malgré leur faiblesse, avaient, dès avant son départ et depuis son retour rencontré ceux de Marie-Aimée Lullin, fille de l'un des syndics de la République. M. Lullin refuse son consentement à cette union. Marie-Aimée attendra sa majorité fixée à 25 ans pour s'unir avec Huber.

Pendant quarante ans qu'a duré cette union, M^{me} Huber n'a pas cessé de rendre à son époux aveugle les soins les plus touchants ; elle était sa lectrice, son secrétaire, faisait des observations pour lui, lui évitait tous les embarras que sa situation aurait pu faire naître.

La lecture des ouvrages de Réaumur et de Bonnet dirigèrent la curiosité de François Huber sur les abeilles. Lors d'un séjour à bois d'Ely près Crassier (Vaud) en 1782, François Huber fit par hasard connaissance avec un livre intitulé Mémoires de la Société Economique de Berne.

Laissons la parole à H. :

48^{me} L. — Ce fut dans cet ouvrage que je lus pour la première fois la très étrange découverte du pasteur Schirach ; quoiqu'elle eût fait un très grand bruit en Allemagne, elle ne s'était point répandue en France. M. Ch. Bonnet était je crois le seul qui s'en fût occupé sans y ajouter foi. L'auteur allemand assurait que les abeilles qui avaient perdu leur reine pouvaient réparer cette perte et s'en procurer une autre, pourvu qu'elles trouvassent dans les alvéoles destinés à servir de berceau aux petits de la reine perdue des œufs ou des larves en bas âge dont il ne devait provenir que des abeilles ouvrières. Pour opérer cette métamorphose il ne fallait, selon M. Schirach, que donner à ces petits êtres un logement plus vaste où leurs organes pussent mieux se développer et des aliments plus appropriés à leur nouvelle dignité.

.

J'eus le bonheur de persuader M. Bonnet que le bon Schirach n'était point un charlatan.

Ce premier succès fut ce qui m'attacha aux abeilles et me donna le désir ou plutôt la passion de connaître mieux des êtres qui avaient intéressé le monde savant depuis qu'il avait ouvert les yeux et laissé dans leur histoire jusqu'à nous tant d'obscurité et d'erreurs.

Son œuvre.

Huber découvre que la fécondation des reines par les faux-bourçons se passe dans les airs et nous montre les conséquences des époques tardives ou précoces de cet hymen aérien (toute mère non fécondée 21 jours après sa naissance ne donne que des faux-bourçons). Confirme la découverte de Schirach dont j'ai déjà parlé. Prouve qu'il y a quelquefois des abeilles ouvrières qui pondent des œufs féconds. Observe les combats des reines, le massacre des mâles et ce qui arrive dans une ruche quand on substitue à sa reine naturelle une reine étrangère. Prouve que la reine est ovipare. Raconte la manière dont les larves des abeilles filent la soie de leurs coques. Montre quelle est l'influence de la grandeur des cellules où les œufs sont déposés sur la taille des abeilles qui en proviennent. Etudie l'origine des essaims. Montre le premier que les antennes sont les organes du toucher. Prouve que la cire s'échappe sous forme de lames entre les anneaux de l'abdomen de l'abeille. Fait des recherches sur l'architecture des abeilles. Signale un nouvel ennemi des abeilles : le sphinx atropos.

Etudie la respiration des abeilles (renouvellement de l'air de la ruche par un mouvement particulier des ailes de l'abeille. Fait des recherches sur les sens des abeilles en particulier sur le siège du sens de l'odorat. Huber ne peut observer les abeilles en détail dans une ruche fixe, il inventera la ruche en livre ou en feuillets réalisée par son fidèle collaborateur Burnens. Composée d'une douzaine de châssis placés côte à côte, reliés entre eux au dos à l'aide de charnières permettant de les tourner comme les feuilles d'un livre. Cas échéant, chaque cadre peut être retiré avec son contenu, ce qui en facilite grandement l'examen.

F. Huber et F. Burnens peuvent être considérés comme les précurseurs de l'apiculture moderne.

Les Nouvelles Observations sur les Abeilles écrites sous la forme de lettres à Ch. Bonnet se composent de 13 lettres, la première datée du 13 août 1789, la dernière du 1^{er} octobre 1791, ont été publiées en 1792. Vingt ans plus tard Huber rassemble la matière du deuxième volume des « Nouvelles Observations sur les Abeilles ». Ce deuxième volume publié en 1814, a été en partie rédigé par son fils Pierre Huber. Digne successeur de son père, P. Huber s'est acquis une juste célébrité dans l'histoire des mœurs des fourmis (*Recherches sur les fourmis indigènes*, 1810).

Enfin en 1897, Edouard Bertrand publie les Lettres Inédites de François Huber pour faire suite aux Nouvelles Observations.

Huber a eu comme collaborateurs, François Burnens pendant quinze ans, Marie-Aimée Huber et son fils Pierre. Le Vaudois Burnens, homme patient, adroit, persévérant, passionné pour les sciences a droit à toute notre reconnaissance. « Si donc il y a quelque mérite dans nos découvertes, j'en dois partager l'honneur avec Burnens, et c'est une grande satisfaction pour moi de lui assurer cette récompense en lui rendant publiquement justice. Ainsi s'exprime Huber, esprit consciencieux, habile à diriger et interpréter les observations de ses aides et animé du désir constant de rendre justice à ses devanciers. Huber fut membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. C'est auprès de sa fille, M^{me} de Molin, qu'Huber passa les dernières années de sa vie. Conservant toutes ses facultés jusqu'au dernier moment, il s'est éteint à Lausanne, le 22 décembre 1831, à l'âge de 81 ans, entre les bras de sa fille.

Je salue la présence parmi nous de M^{me} Mercier-de Molin, arrière-petite-fille de M^{me} de Molin qui a bien voulu s'intéresser à nos travaux se rapportant à son illustre ancêtre.

Huber n'est plus, ses œuvres nous restent et brillent encore d'un éclat particulier.

Si par cette modeste causerie j'ai pu rendre un dernier hommage à la mémoire de Huber, j'ai atteint le but que je m'étais proposé.

A Gaud.

D'après : François Huber ; A.-P. de Candolle ; Edouard Bertrand ; A. Prévost ; D. H. B. S. (L. Reverdin).

LES ABEILLES ET LEURS SOI-DISANT DÉPRÉDATIONS

(Suite et fin.)

Mais avant de terminer ces considérations, nous tenons à répondre à une objection à laquelle nous ne chercherons point à nous dérober. On dit, avec une certaine vérité, qu'il n'y a pas de règle sans exception, et si nous ne faisons état de cette exception, les viticulteurs de Sautesnes et autres grands crus seraient en droit de nous prendre à partie. Nous exceptons donc les grands crus, dont les vins exquis sont obtenus au moyen de grappes extra mûres, presque gâtées, qui produisent cet autre fameux nectar qui fait les délices de nos palais. Les raisins étant laissés sur pied jusqu'à supermaturité, si l'on peut s'exprimer ainsi, la pulpe des grains devient tellement fine qu'elle se détache en partie du pédoncule. Or il n'en faut pas davantage pour inciter l'abeille à plonger sa langue dans cette amphore pleine d'une liqueur délicieuse, la brèche étant faite par l'orifice naturel, l'insecte avec ses pattes a tôt fait de l'élargir. On peut dire qu'à ce degré de maturité avancée, le grain n'est plus un grain sain, car il est tout près d'entrer en décomposition ou pour mieux dire en fermentation. Nous avons fait observer que l'abeille était impuissante à léser un grain sain, mais ici la maturité très avancée permet aux « buveuses de rosée » de s'enivrer du jus de la vigne. Aussi dirons-nous aux apiculteurs : Respect à ces crus renommés, qui sont l'honneur de la viticulture française, éloignez vos ruches de ces clos réservés, au plus fameux desquels un de nos généraux fit un jour l'honneur de présenter les armes. Du reste, nous savons tous qu'une région de grands vignobles n'est pas productive de miels ; inutile donc de chercher à

faire de l'apiculture dans les parages entièrement vinicoles où le sol complanté de vignes est de meilleur rapport que couvert de prairies ou de céréales. D'une part nos abeilles ne trouveraient pas leur subsistance dans ce genre de culture et d'autre part nous nous exposons à des représailles désagréables pour tous.

Ayant démontré l'inanité des reproches faits aux abeilles, tout en convenant loyalement que leur place n'est pas dans le grand vignoble, il nous reste à dire quelques mots des voisins malveillants qui persisteraient à vouloir chercher noise au propriétaire d'un rucher.

Dans l'impossibilité où le plaignant se trouvera de faire déplacer les ruches, lorsque celles-ci sont installées conformément à la loi, il essaiera de rendre l'apiculteur responsable des soi-disant méfaits causés par les abeilles. Certes l'apiculteur, comme tout autre, est responsable des dommages que ses abeilles auraient causés aux tiers ; mais la difficulté sera d'établir que ce dommage doit être imputé sérieusement aux abeilles et à telles abeilles plutôt qu'à telles autres.

Il ne sera pas difficile à l'apiculteur de se défendre et de démontrer, comme nous l'avons déjà fait, par lui-même ou par des experts compétents, que les abeilles sont physiquement impuissantes à crever les fruits et qu'il faut mettre sur le compte d'autres insectes ou de maladies les torts qu'on voudrait imputer aux abeilles. Il faudra en outre, alors même que les abeilles seraient déclarées coupables, qu'il soit bien prouvé que ce sont les abeilles de l'apiculteur incriminé et non d'autres qui sont responsables du dégât. Or, comme il y a des abeilles un peu partout dans nos campagnes, soit à l'état domestique dans des ruches, soit à l'état sauvage dans des arbres creux, cheminées, etc., comment établir d'où viennent les pillardes ?

Aussi les tribunaux qui ont été jusqu'ici saisis d'affaires semblables, ne voulant avec raison condamner que sur preuves péremptoires, ont-ils, après expertise, débouté de leur plainte ceux qui auraient voulu rendre les abeilles et les apiculteurs responsables de soi-disant dommages causés à leur vignoble ou leur verger. A bon entendeur salut !

Jérôme Couterel, Lavardac (Lot-et-Garonne).

(Tiré de l'*Apiculture française.*)

* * *

On ne saurait trop proclamer les services signalés que nos abeilles rendent à l'agriculture, comme agents de fertilisation des plantes. M. J.-C. Hopfinger, en rapporte un exemple des plus convaincants, dans *The American Bee Journal*, d'octobre 1930.

Au nord de l'Etat de Washington, furent faites, de 1910 à 1914, de vastes plantations de pommiers, pour lesquelles on adopta la « Délicieuse », sans se préoccuper d'avoir d'autres variétés pour assurer la pollinisation. Ici et là, certains pomologistes plantèrent bien, dans ce but, quelque autre espèce, mais lorsque celle-ci disparut, elle fut remplacée par la « Délicieuse ».

Les arbres profitaient merveilleusement et chaque année ils se couvraient de fleurs, mais non de fruits.

On essaya toutes sortes de moyens pour les rendre productifs. Comme on accusait le froid, on alla même jusqu'à installer à grands frais un système de chauffage dans les vergers, mais sans aboutir au résultat espéré.

Au printemps dernier, un producteur très averti, Lloyd Milner, eut l'idée de contrôler la pollinisation. Il fit suspendre dans chacun de ses arbres, un seau d'eau, dans lequel on mit une branche fleurie de « Jonathan » autre variété de pommier ; puis il loua une colonie d'abeilles par acre pour assurer la fécondation. Le succès répondit à son attente, car il obtint un rendement de 100 %.

Un autre producteur, Bert Berry, qui sur une étendue de 15 acres récoltait en moyenne quelque chose comme 5000 boisseaux de pommes, en a obtenu, l'an dernier, grâce à ce procédé, 14,000.

On estime qu'il faut une ruche par acre pour assurer la production des fruits. Toutes les colonies de la région sont louées 5 dollars l'une pour le temps de la floraison, qui peut donner en plus à l'apiculteur une récolte de miel.

Maintenant les producteurs greffent un sur 6 de leurs pommiers « Délicieuse » avec des « Banana » et « Jonathan », et dans 3 ou 4 ans, ils n'auront plus besoin d'installer dans les arbres des seaux contenant des branches fleuries de ces variétés. Mais les abeilles seront toujours nécessaires et les apiculteurs de la contrée, prêteront leur concours aux arboriculteurs, à l'avantage des deux.

L'USINE A MIEL

(Suite et fin.)

Lorsque le miel a été mûri par l'évaporation de son excès d'eau, lorsqu'il ne renferme plus que 20 % de cette matière, il est emmagasiné, puis cacheté. Des diverses parties de la ruche où il a été étalé, il est transporté et accumulé en tas compacts le plus loin possible de l'entrée. Si la ruche a son entrée en bas, les greniers sont placés en haut ou à l'arrivée ; si l'entrée est en haut, c'est le bas de la maison qui reçoit la récolte, et les greniers sont des caves. Les prudentes bestioles ! Elles savent bien que le monde est plein d'escrocs, d'écornifleurs et de parasites : les trésors sont placés en lieu sûr. Pour venir les chercher où ils sont, l'ennemi devra auparavant livrer bataille, et les petites sont, sinon de taille, au moins de courage à se défendre hardiment.

Ce n'est pas tout. Pour mieux défendre la précieuse ambroisie, l'amphore qui la contient est hermétiquement fermée d'un solide cachet de cire blanche, ou mieux d'un couvercle plat collé sur tout son pourtour. Pour ne pas dire couvercle, ce qui rappellerait naïvement la marmite ou le chaudron, les apiculteurs disent *opercule*. La cellule, une fois pleine, est *operculée* par les abeilles, et, lorsque le noble opérateur, armé d'un couteau fait exprès, enlève les cachets de cire, pour passer les rayons à l'extracteur, il *désopercule* : ce sont les termes consacrés. Mon petit neveu Léon, grand garçon de 8 ans, savait manier le *couteau à désoperculer* ; il aimait à faire ce travail qu'il avait assez vite et bien appris. Mais s'il avait appris la chose, il n'avait pu se loger le vocable dans sa petite tête, et, son papa lui soufflant un peu les mots, il disait : *racler, écorcher, peler* les rayons, mais *désoperculer*, jamais.

J'ai dit que c'est pour mieux défendre ses trésors que la butineuse les met sous scellés. Est-ce bien la raison d'être de ce cachet ? Sais-je au juste dans quel dessein l'abeille n'emploie pour le fabriquer que de la cire pure, au lieu qu'elle mêle du pollen à la cire pour les opercules du couvain ? C'est une première différence. De plus, les opercules du couvain sont poreux, afin de laisser passer l'air nécessaire à la respiration des larves, et ceux du miel sont aussi étanches que possible. Pourquoi ces différences ?

J'en trouve aisément la raison. Le miel est hygrométrique de sa nature, c'est-à-dire qu'il tend à absorber la vapeur d'eau répandue dans l'air et à la condenser ; d'où résulte une augmentation de son poids et de son volume, et par suite danger d'écoulement et de perte, et surtout détérioration de ses qualités nutritives. Si vous avez du bon miel, ne le placez pas dans un bocal ouvert, ni ne mettez vos bocaux dans une cave humide et malsaine, mais en lieu sec et bien aéré. Qui vous donne ce conseil ? L'abeille, la prudente abeille, l'industrielle ménagère : « *apis argumentosa* ». C'est dans ce but, évidemment, qu'elle ferme ses bocaux d'un couvercle hermétique. Elle a assez battu de l'aile, et sué, et peiné à chasser l'eau que contenait le nectar, pour qu'elle ne tienne pas du tout à ce que cette eau revienne.

Qui lui a inspiré tant de prévoyance ? Qui lui a appris tous ces secrets de chimie et de physique que là plupart des hommes ignorent ? Oui, *que la plupart des hommes ignorent*, même les poètes :

« Tes ruches où le miel *déborde* des cellules », disait un de ceux-ci à un apiculteur émérite, croyant faire un compliment à lui ou à ses abeilles. Eh ! non ! le miel ne *déborde* pas des cellules, sinon dans les cas d'une humidité constante et exceptionnellement forte ; il arrive alors qu'il suinte quand même et transperce l'opercule si bien joint, comme l'eau sous pression traverse un énorme barrage de ciment et de pierre. Mais ceci n'est pas un signe de prospérité pour la ruche, bien au contraire ; et le poète qui, pour dire : « Tes ruches regorgent de miel » met : ton *miel déborde des cellules*, a écrit une niaiserie. Pauvres tailleurs et ciseleurs de mots, qui ne peuvent habiller une vérité qu'avec l'étoffe du mensonge !

Ceci soit dit en passant, sans malice aucune pour ceux qui *manant poetica mella* !

Que si quelqu'un, poète ou autre, doutait de la raison d'être que nous donnons aux opercules des rayons de miel, et refusait de croire à tant de prévoyance chez le minuscule fabricant, je lui demanderais de m'expliquer un autre mystère. Pourquoi les cellules ne sont-elles jamais absolument pleines ? Il y a toujours un intervalle, une *chambrette à air*, entre le contenu du petit local et son couvercle de cire. Pourquoi cet espace perdu ?

Perdu ? Oh, non. Visiblement, cette chambrette est une chambrette de *sûreté* ! Malgré les précautions prises, malgré le cachet de cire, il y a toujours possibilité à un air surchargé de vapeurs, de passer à travers, et d'aller gonfler le miel : « Pourvoyons à tout, doit se dire l'abeille, et laissons du jeu à notre marchandise ! »

Si notre petit fabricant de sucreries n'a pas pensé à cela, *un autre* y a pensé pour lui.

Pour lui, Cet Autre a pensé à quelque chose de plus utile encore, toujours afin que les précieuses récoltes ne se gâtent pas. Avant de fermer sa cellule, l'abeille dépose sur son contenu une mince gouttelette d'acide formique, liquide antiseptique par excellence, qui préserve le miel de toute corruption, et lui donnera son fin bouquet. On croyait autrefois que l'insecte faisait cette opération pharmaceutique par le moyen de son aiguillon. Mais on ne l'a jamais vu se retourner sur l'orifice de l'alvéole avant de le cacheter, et y darder sa flèche caudale. Il est reconnu aujourd'hui que l'acide formique que contient le miel provient de l'estomac de l'hyménoptère. Quoi qu'il en soit, avouons qu'il est un chimiste consommé en son art, et qu'ils sont des ignorants les apiculteurs qui extraient leurs rayons trop tôt, avant le dépôt de la gouttelette antiseptique, ou qui, les faisant bouillir, détruisent cet élément nécessaire à sa parfaite conservation et à son parfum.

Si maintenant je résume ce que je viens de dire, je vois que, pour faire son miel, l'abeille l'a *épanché, ventilé, transporté et emmagasiné, immunisé par l'acide formique*, et enfin *cacheté* : cinq opérations distinctes, lesquelles jointes au *butinage*, à *l'inversion*, et à la *coction*, dont nous avons parlé ailleurs, font *huit*. C'est assez montré que l'abeille est bien *mellificatrice* et non pas simplement *mellifère*, le miel est son produit direct, dont le nectar est la matière première.

« Sic vos, non vobis, mellificatis, apes ! »

Virgile a donc dit vrai : les abeilles *font* le miel. Mais il a outrepassé ses droits d'auteur en prétendant qu'elles ne le font pas pour elles-mêmes, mais pour d'autres. Non, certes ! « Il y en a pour tous » tout comme dans les bulletins de victoire de la Grande Armée. Après que les butineuses ont pris le nécessaire, pour elles et pour leurs petits, il reste encore un superflu de 20, 30 kilos et plus, et c'est ce *superflu* seul que l'apiculteur soucieux de ses propres intérêts non moins que de celui de ses ouvrières, doit prélever. Changeons donc le vers du chantre mantouan ; disons :

« Vobis, et nobis mellificatis, apes ! »

(Tiré de l'*Apiculture française*.)

Apiphile.

ROLE AGRONOMIQUE DE L'ABEILLE

(Suite et fin.)

Des expériences concluantes ont démontré ce point d'histoire naturelle : des abeilles furent enfermées dans une chambre, sans autre nourriture que des fruits, raisins, poires, prunes, à tous les degrés de maturité ; elles ne visitèrent que les fruits entamés ou pourris. Une autre fois, on ne leur donna que des fruits sains et les pauvrettes moururent de faim. Ces expériences ont été faites sous les auspices du département d'agriculture des Etats-Unis, et renouvelées plusieurs fois. Ceux qui attribuent aux piqûres de l'abeille la corruption de leurs fruits, la détérioration de leurs raisins, n'accusent pas le vrai coupable.

Quant à la dégénérescence des variétés amenées par le transport du pollen, le terme n'est pas exact. Il peut y avoir hybridation, modification de variété : par exemple, « les primevères officinales des » prairies se trouvant à côté de la primevère des jardins donnent naissance, après grainage, à des fleurs hybrides intermédiaires. De même la qualité des melons placés près d'un champ de concombres, est altérée ». M. Girard, *Manuel d'apiculture*, p. 16. Peut-on rappeler ces hybridations une dégénérescence ? N'est-ce pas plutôt une création utile de variétés nouvelles ?

Mais, admettons que, dans certains cas, l'abeille amène un croisement fâcheux, admettons qu'un vigneron ou un marchand de fruits préfère conserver ses raisins et ses fruits déjà entamés et gâtés que de les laisser manger par les abeilles, allons même plus loin, et disons que l'abeille en s'attachant au fruit ouvert par la guêpe prive celle-ci de son dîner et la force par suite à détériorer d'autres fruits, qu'est-ce que toutes ces petites misères en comparaison des immenses bienfaits qu'elle verse à pleines mains sur toute la nature végétale ? L'abeille, on peut le dire, fait naître et mûrir des millions de milliards de pommes, de poires, de cerises, de prunes, et on ne lui permettrait même pas de goûter aux sucres de quelques-uns de ces fruits, après qu'ils ont perdu toute valeur ! Elle crée, pour ainsi dire, à nouveau, chaque saison le monde végétal, dont la bonne moitié, sans elle, dépérirait, et on ne lui passera pas une hybridation inopportune, un croisement mal venu ! Etrange mesquinerie ! Etroitesse d'esprit qui met la raison au-dessous de l'instinct. Si l'abeille pouvait répliquer à pareille ingratitude, que dirait-elle ? Elle dirait : « O laboureur, tuez

done vos bœufs ! ne voyez-vous pas qu'ils piétinent le sol en labourant, et tassent à nouveau ce que la charrue remue si bien ? Renoncez à vos chemins de fer, à vos automobiles, car ils écrasent quelquefois des voyageurs ! Vous avez un sou rouillé dans vos coffres-forts remplis, jetez vite le tout par la fenêtre. »

N'est-ce pas une chose attristante que de voir le progrès des idées marcher à pas si lents qu'on dirait qu'il va à reculons ! Quand comprendrons-nous l'œuvre de la nature ? Quand est-ce qu'un gouvernement soucieux de développer la richesse agricole d'un pays encouragera l'apiculture ? Un coin du voile qui nous cache le mystère de la Création vient d'être soulevé par la science. On a vu le rôle de l'abeille dans le règne végétal qui, sans elle, dépérirait. Quand est-ce que les gouvernements, les sociétés ou syndicats agricoles, et les particuliers tiendront compte des découvertes de la science ? Tout au moins, quand ne mettront-ils plus d'obstacles au développement de l'apiculture ? Quand verrons-nous un Sieyès agronomique nous dire : « Qu'est-ce que l'apiculture ? Rien. Que doit-elle être ? Tout. »

Tout cela a été constaté bien des fois. Des villages entiers dépérissaient ; les arbres fruitiers ne produisaient plus rien : les champs de colza, les prairies artificielles étaient maigres et comme brûlés par le soleil ; les populations désertaient leurs villages, n'y pouvant plus subsister. Un homme avisé introduit des ruches dans le pays. Immédiatement, tout prend une face nouvelle, les fruits viennent en abondance, les prairies se garnissent d'un fourrage touffu, et l'aisance reparaît, le désert refleurit à nouveau. Voilà ce que nous pouvons lire dans cent ouvrages d'apiculture. Un auteur a même écrit un ouvrage de 200 pages uniquement sur ce sujet.

Ne voit-on pas maintenant que l'abeille est l'auxiliaire obligatoire de l'agriculteur, qu'il ne peut pas y avoir d'exploitation agricole sans abeilles ? Sans doute, il y a d'autres insectes, les bourdons, les chalicodomes, les osmies, qui transportent aussi le pollen et butinent le nectar, mais ils ne sont ni assez nombreux ni assez adroits. L'abeille seule, parce qu'elle est légion, peut suffire à la tâche (qui est immense) de visiter toutes les fleurs.

Quelle erreur déplorable commettent donc ceux qui prétendent organiser une ferme, ensemençer des prairies, planter des pommiers pour avoir du cidre, cultiver le sarrasin, le colza, les choux même, sans installer à côté le rucher indispensable ? On a cherché à doubler les récoltes par le moyen des engrais chimiques, par la taille, par l'électricité même, et on a oublié le facteur essentiel de tout rendement agricole : l'abeille. « La France, dit M. Maurice Girard, tient un

» rang de premier ordre comme contrée agricole, et je suis certain
» que des encouragements à l'apiculture auraient un résultat agrono-
» mique de grande valeur en augmentant le rendement de beaucoup
» de nos récoltes. » *Manuel d'apiculture*, p. 13. Sans doute, il serait
exagéré de croire que toutes les récoltes ont besoin de l'action de
l'abeille ; les céréales, les graminées, les solanées se passent de son
concours et c'est pourquoi elles n'ont pas de nectar : on ne voit jamais
nos insectes s'y poser, sinon rarement pour la cueillette du pollen,
lorsqu'elles n'en trouvent pas ailleurs. Mais presque toutes les autres,
sainfoin, trèfle, colza, fruitiers, choux, etc., etc., ne peuvent prospérer
sans les visites du bienfaisant hyménoptère.

Combien est regrettable, par conséquent, le développement qu'a
pris partout l'industrie de la betterave sucrière. Outre que son pro-
duit ne vaut pas le miel, elle a chassé l'abeille loin des champs qu'elle
faisait prospérer : le dommage serait moindre si cette industrie
n'avait fait que remplacer le miel bienfaisant par un sucre réchauf-
fant et lourd ; mais elle a, par contre-coup, tari la source féconde qui
vivifiait la terre, en diminuant le nombre des ruches. Il n'est pas exa-
géré de dire que la betterave, et toutes les raffineries qu'elle a sus-
citées, font un tort immense au vrai progrès ; qu'elles donnent *un* au
bien-être général, soit : mais elles lui enlèvent plus du *cent*. La véri-
table question sucrière n'est pas où l'on pense. Des congrès interna-
tionaux se tiennent pour conjurer la crise. Que ne laissent-ils mourir
l'industrie de sa bonne mort ; ce sera la résurrection de l'apiculture
et par suite de l'agriculture entière, dont elle est la nourrice féconde
et indispensable.

« Boutade que tout cela, direz-vous ! Utopie de monomanes !
Enthousiasme d'apiphile ! » — Il est plus facile de nier que de réfu-
ter. Les faits sont là, et parlent avec leur brutalité : C'est un fait
qu'en Australie, en Nouvelle-Zélande, le trèfle n'a prospéré que
depuis l'introduction des abeilles, et surtout des bourdons qui ont la
trompe plus longue pour atteindre le fond de sa corolle tubuleuse ;
les expériences de Darwin sont un fait. C'est un fait que le sarrasin
de Bretagne ne donne de si beaux rendements que grâce aux nom-
breux essaims qui sillonnent le pays. Les transformations d'un pays
par l'abeille sont des faits certains.

Après cela, comment expliquer l'aberration de certains cultiva-
teurs, jardiniers, vigneron, marchands de fruits, qui, de temps à
autre, sur notre territoire de France et en notre siècle de lumières et
de progrès, pétitionnent auprès du Gouvernement pour en obtenir la
destruction complète des ruches ? Il n'y a pas longtemps que des agri-

culteurs de Brignais (Rhône) adressèrent pareille demande au conseiller général du canton : Prenez donc la peine, s'il vous plaît, de lire un alinéa ou deux de la presse de ces primitifs qui parut dans le *Petit Journal* (29 août 1904) :

« Lorsqu'un pauvre fermier du canton arrive sur le marché, tous » ses fruits, et surtout les pêches, quoique ramassées avec beaucoup » de soins, *sont pourris par le fait des piqûres d'abeilles.*

« Pour les raisins, elles piquent tous les raisins doux, les blancs et » les noirs : une seule abeille pique toutes les graines d'un raisin jus- » qu'à ce qu'elle trouve une graine plus douce que les autres ; le len- » demain votre raisin est entièrement pourri.

» Par le fait du transport qu'elles font du pollen des fleurs, elles » *dégénèrent* les variétés, et font un grand tort pour la vente des » graines maraîchères. »

Le réquisitoire n'est donc pas doux, comme vous voyez : mais il porte à faux. Il est scientifiquement prouvé que les abeilles sont incapables de percer la pellicule de n'importe quel fruit, ses mandibules n'étant point outillées pour pareil travail. C'est la guêpe et le frelon qui, avec leurs mâchoires en dents de scie, commettent ces méfaits ; l'abeille ne fait que profiter de la brèche ouverte, et ne suce que les fruits déjà entamés.

(F. Faideau, *Apiculteur*, 1906, p. 106.)

(Tiré de l'*Apiculture française.*)

Apiphile.

LA SÉLECTION ET L'ÉLEVAGE DES REINES D'ABEILLES DANS LA SUISSE ALÉMANIQUE

Conférence faite par M. Alfred Lehmann, Beaulieustrasse 78, Berne, le 28 juin, à Neuchâtel, à l'assemblée de la Fédération neuchâteloise d'apiculture.

(Suite)

C'est sur la base de ces résultats que le président central, le Docteur Kramer, son comité central et les comités des Sections ont mis, pendant des années tout leur zèle, toute leur influence à retourner à la race du pays, à trouver des colonies pures, de bonne qualité, à les multiplier, à propager leur élevage et c'est ensuite de ces efforts que les différentes souches que nous possédons maintenant ont été créées,

que de nombreuses stations de fécondation ont été fondées pour assurer la pureté de la race.

Nous demandons d'une bonne abeille qu'elle se soit bien adaptée au climat, par son développement, son travail, elle puisse profiter le plus possible de ce que lui offre la nature.

Là où la floraison printanière, le cerisier, la dent-de-lion, offrent du miel, l'abeille doit être précoce, la colonie doit être fortée au commencement de mai.

Là par contre, où cette récolte manque, par exemple sur le sol calcaire, là où l'apiculteur compte particulièrement sur la forêt, il suffit que l'abeille se développe un peu plus tard pour qu'elle ne consume pas trop pour un développement précoce qui ne serait pas même utile.

En principe, les apiculteurs doivent observer les conditions de leur région, chercher la souche qui leur convient et élever, améliorer cette souche.

Pour sélectionner ses abeilles, l'apiculteur de la Suisse alémanique use d'un système de pointage qui permet à chacun de reconnaître les qualités qu'il faut spécialement apprécier. Une colonie qui doit nous fournir les reines est appréciée sur les points suivants :

1^o L'origine, la race. La colonie doit être de race pure. Plus l'abeille est pure, plus la garantie est grande que ses qualités se transmettent sans modifications aux descendants. L'hérédité des croisés n'est pas régulière, elle est modifiée accidentellement par l'atavisme, soit par la tendance à retourner à quelque type ancestral et à reproduire quelque particularité qui paraissait éteinte. La couleur uniforme, égalisée d'une colonie, permet de juger du degré de pureté. Il faut connaître aussi l'origine des reines à l'aide d'annotations faites lors de l'élevage des années précédentes.

2^o La seconde qualité que nous recherchons et que nous trouvons comme une qualité prononcée de la race du pays, c'est la longévité. Nous voulons posséder une population très forte par rapport à la surface du couvain. De telles colonies se distingueront par une consommation modeste, suivie d'une récolte considérable. La juste proportion entre la surface du couvain et la population nous prouve que les abeilles sont robustes, qu'elles ne succombent pas à l'influence de notre climat rude.

3^o Nous voulons que la population soit très nombreuse au moment où la nature donne du miel, donc en général au commencement de mai, dans certaines régions déjà fin avril.

Dans ma région on a observé que celles des colonies qui mettent trop d'entrain à développer leur couvain avant le 10 mars déjà, perdent en général dans les périodes de mauvais temps qui suivent, un si grand nombre des butineuses parties à la recherche du pollen et de l'eau pour le couvain, que fin avril, ces colonies sont plus faibles que celles qui se sont développées plus tard soit dans la seconde moitié de mars mais qui, secondées alors par la nature, se sont accrues avec force.

Les colonies qui, au commencement de la floraison du cerisier et de la dent-de-lion ne peuvent recevoir les hausses, ne produiront pas de miel de printemps.

Il est nécessaire de dire ici qu'une qualité extrêmement importante, la longévité, qui permet le développement de la population ouvrière, a été définitivement ou temporairement perdue dans maintes colonies par l'influence du noséma. Il est clair qu'une colonie qui souffre du noséma n'entre pas en ligne de compte, ni pour l'élevage, ni pour la récolte. La première exigence est la santé.

4° Nous voulons ensuite qu'une colonie de choix ait de l'ordre, de la régularité dans son nid à couvain. Le couvain doit être bien groupé et serré, sans cellules vides ou remplies de miel. Le pollen ne doit pas être dispersé. Les larves doivent être bien nourries, elles doivent nager dans la bouillie, le fond des cellules ne doit pas paraître sec, il doit briller.

Les opercules du couvain bien nourri sont voutées ; les larves remplissent les cellules. Nous aimons voir autour du couvain, c'est-à-dire au-dessus et aux côtés, un groupement serré et régulier de pollen et de miel.

Somme toute, le nid à couvain doit être l'image de la robustesse de la colonie. On reconnaît très bien les différences si l'on compare le couvain d'une colonie forte et saine à celui d'une colonie atteinte du noséma.

5° Une qualité ultérieure est la douceur. Chacun de vous aura peut-être observé que certaines de ses meilleures colonies sont des plus méchantes, souvent de vrais diables. Nous ne voulons cependant pas des abeilles pour avoir des piqûres et nous nous gardons bien de multiplier les méchantes. Nous voulons pouvoir nous approcher des ruches sans trop risquer et nous devons aussi avoir des égards vis-à-vis des voisins et des passants. Il n'est pas agréable, d'avoir des réclamations à cause des abeilles. Le plus grand enthousiasme pour l'api-

culture peut s'envoler si un débutant a la malchance de recevoir des abeilles méchantes.

6° Et pour finir nous désirons que nos colonies n'essaient pas outre mesure. C'est le miel que nous demandons à l'abeille et nous savons qu'une colonie qui a essaimé n'entre plus en considération ni pour la récolte du printemps, ni pour celle de l'été.

J'ai déjà fait remarquer que l'éleveur ne dépend pas de l'essaimage naturel pour remplir ses ruches vides, pour renouveler ses colonies et ses reines. Il y arrive à son gré par des essaims artificiels qu'il fait au moment propice, soit après la récolte, soit dans une période ou dans une année où les butineuses ne trouvent rien.

A mon idée, les essaims ne doivent pas disparaître entièrement de nos ruchers. C'est au fond le renouvellement naturel, c'est un bout de poésie qui fait plaisir à l'apiculteur et à sa famille. S'il y a deux ou trois essaims sur une vingtaine de colonies, ce n'est certainement pas trop, cela n'entrave pas sérieusement la récolte, c'est au contraire pour moi un signe de prospérité.

Je conseille à un apiculteur qui possède une série de colonies de qualités égales ou à peu près égales, de donner la préférence à celles dont la précocité et la fécondité sont des plus prononcées. Il faut savoir que certaines particularités de la race peuvent être développées, favorisées par l'élevage continu, par la consanguinité et c'est ici que des fautes ont été commises par des éleveurs de la race noire du pays.

On est tenté, surtout en Suisse romande, de reprocher à cette race de n'être pas assez précoce, pas assez prolifique. Oui, certains apiculteurs sont en effet arrivés à ce résultat en choisissant, pour en élever des reines, des colonies au nid à couvain par trop serré, des colonies qui ont amassé leurs provisions trop étroitement autour du centre, tout en réduisant, pour déposer le miel, le couvain et en perdant de cette manière la génération nécessaire pour remplacer les butineuses vieillies.

Les grandes habitations d'aujourd'hui veulent de fortes populations, sinon la récolte ne satisfait pas.

Les colonies de race pure qui se distinguent par la force, celles qui sont précoces et prolifiques, doivent donc fournir les larves pour l'élevage des reines.

(A suivre.)

ECHOS DE PARTOUT

En Italie.

L'art. 500 du nouveau code pénal italien a la teneur suivante : « Celui qui propage une maladie des plantes ou des animaux mettant en péril l'économie rurale ou forestière ou le patrimoine zootechnique de la nation est puni de la réclusion de un à cinq ans. Si la propagation est la suite d'une négligence, la peine sera une amende de mille à vingt mille liras. »

L'*Apicoltore Moderno* dit que l'abeille fait partie du *patrimoine zootechnique de la nation*, et que l'art. 500 est par conséquent applicable aux propagateurs des maladies du rucher.

De un à cinq ans de réclusion, de mille à vingt mille liras d'amende pour avoir introduit la loque ou l'acariose dans une région ! Nos voisins n'y vont pas de main morte ! Ils n'ont peut-être pas tort.

La poésie de l'agriculture.

C'est ainsi qu'on nomme couramment notre apiculture. Une jolie expression, n'est-ce pas ? dont personne n'oserait se plaindre. Oui, mais écoutez ceci : « Lorsque Dieu eut créé le monde et trouvé que tout était bien, il procéda au partage de la terre. Le paysan eut les champs fertiles et le produit des cultures ; l'apiculteur, le produit des fleurs ; le mineur, les richesses enfouies dans le sol ; le pêcheur, celles des eaux, etc. Et quant tout fut partagé, le poète arriva nonchalamment et réclama son lot ; mais il avait en rêvant laissé passer l'heure, et il ne restait rien, absolument rien ! C'est pourquoi la poésie a toujours été un art de misère.

Et quand on dit que l'apiculture est la poésie de l'agriculture, n'éveille-t-on pas la signification accessoire de misère ? D'autres disent encore : « L'essaimage est la poésie de l'apiculture » ; est-ce que cela ne signifie pas : « l'essaimage est la misère des misères » ? Et voilà que Jung-Klaus trouve dans son courrier une lettre d'un jeune apiculteur plus qu'heureux de lui écrire : « J'ai eu 14 essaims de 6 colonies ! En ai-je de la chance ! Jung-Klaus rit et pense à la misère des misères !

Ce conte amusant est tiré du journal *Der Deutsche Imker* de Prague. Il est dû à la plume alerte et spirituelle de Jung-Klaus

qui nous pardonnera de nous servir de son bien. Nous espérons que, malgré l'imperfection de notre traduction, les lecteurs du *Bulletin* trouveront à le lire autant de plaisir que nous en avons eu.

Amérique et Europe.

De M. C. P. Dadant, dans l'*American Bee Journal* :

« Il semble que les apiculteurs d'Amérique et ceux d'Europe ont moins de points communs qu'il ne serait désirable. Cela est dû aux différences des conditions dans lesquelles nous travaillons. En Amérique, la plupart des apiculteurs instruits sont des spécialistes vouant toute leur attention à la production commerciale du miel comme moyen d'existence. En Europe, des milliers de personnes s'intéressent vivement à l'apiculture et ne soignent que quelques colonies par amour des abeilles. Ces personnes connaissent l'apiculture sous toutes ses faces, toutes les théories scientifiques et toutes les phases de la vie des abeilles. En Amérique, des milliers de petits apiculteurs ne possédant que quelques ruches, qu'ils négligent trop souvent, sont profondément ignorants de tout ce qui concerne les abeilles. Ce serait un grand avantage pour notre industrie si nous avions un plus grand nombre de ceux qui abondent ailleurs. Dans quelques localités, il existe cependant des groupes de personnes instruites qui s'intéressent à l'apiculture comme délassement, et c'est à ces petits groupes que nous devons la plupart de nos progrès. Puisse leur nombre s'accroître ! C'est à leur initiative que nous devons les fonds permettant de combattre les maladies, et c'est leur enthousiasme qui stimule l'intérêt du public à notre égard. »

Nous comprenons les regrets de M. Dadant, mais le fait qu'il constate s'explique par un autre qui n'est pas à l'avantage de l'Europe ; c'est qu'il est presque impossible à un homme, dans notre continent, de vivre et d'élever une famille avec le seul produit des abeilles. L'apiculture ne peut donc être pratiquée que comme occupation accessoire par des personnes ayant d'autres ressources moins précaires et disposant de quelques loisirs : ecclésiastiques, médecins, professeurs, instituteurs, amateurs plus ou moins fortunés. Toutes ces personnes possèdent une certaine instruction, et le contact avec les abeilles développe chez elles une réelle passion, souvent onéreuse, comme toute passion, mais qui ne fait que croître avec les années. Nous en savons quelque chose.

J. Magnenat.

Pesées de nos ruches sur balance en juillet 1931

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date	Diminution Grammes
Boncourt	373	D.-B. bonne	2 750	5 150	1 —	12	2 400
Monthey (Valais)	450	» »	600	2 550	400	1	1 950
Neuchâtel	438	» »	—	3 —	—	—	3 —
Vendlincourt	450	» »	3 400	3 700	600	12	300
Berlincourt	499	» »	5 —	6 300	1100	31	1 300
Vandœuvres (Genève)	466	» »	2 700	3 400	800	12	700
Choex (Valais)	494	» »	2 200	2 850	900	1	650
Corcelles (Berne)	656	» »	6 300	1 500	900	24	4 800 Aug.
Villiers (Neuch.)	764	» »	—	—	—	—	5 150
Coffrane » A	805	» »	1 100	4 700	600	1	3 600
» » B		» »	600	3 900	300	2	3 300
Tavannes (Berne)	757	» »	2 —	2 750	800	30	750
Cernier (Neuchâtel)	822	» »	—	—	—	—	—
Le Locle »	925	» »	3 900	5 900	1 —	5	2 —
St-Luc (Valais)	1643	» »	—	—	—	—	—

Le tableau se passe de commentaire. Apiculteurs, surveillez vos ruches. De divers côtés on nous signale des ruches sans provisions et prêtes à périr de faim. Faites contrôler votre récolte au moment de l'extraction, plus tard le contrôle ne fonctionnera plus lorsque le miel candira. Depuis le premier octobre il ne sera plus contrôlé de miel. Notre station de Berlincourt nous écrit que le mois de juillet eût été bon... s'il avait moins plu !

Corcelles, 21 août 1931.

Ch. Thiébaud.

ENCORE LE SIROP DE FRUITS

Puisqu'on reparle du sirop Hostettler, on ne m'en voudra pas si j'ajoute quelques réflexions sur ce sujet.

Dans cette question deux facteurs sont à retenir : la qualité et le prix. Pour celui-ci, il n'y a pas à discuter ; le sirop de fruits livré aux meilleures conditions reste toujours 100 % plus cher que le bon sirop ordinaire.

Quant à sa qualité, nous n'avons rien pour établir qu'il ait une influence particulièrement heureuse sur nos bestioles. Une analyse vient d'être publiée dernièrement, mais elle ne donne aucune particularité intéressante. La teneur en sucre de ce produit est celle du bon sirop ordinaire. Le dernier hivernage a été particulièrement difficile. Les ruchers approvisionnés au sirop de fruits en ont tout autant souffert que les autres. Dans notre commune, où il y a plus de 200 ruches, le rucher le plus éprouvé avait été nourri exclusivement avec ce produit. Pourtant son propriétaire est un apiculteur consciencieux qui ne lésine ni son temps ni son argent pour soigner ses abeilles. Il est juste d'ajouter que pour un bon hivernage d'autres facteurs que le nourrissage doivent être considérés.

La discussion deviendrait oiseuse si on la continuait sur ce sujet, car elle manque complètement de base. Ce mode de nourrissage n'a pour le moment qu'une chose certaine : son prix. Il serait à désirer que la maison intéressée fasse des essais de nourrissage comparatifs contrôlés officiellement. Alors seulement la discussion pourra reprendre et avoir des chances d'arriver à une conclusion.

H. Maytain, insp.

(*Réd.*) Si c'est la maison Hostettler seule qui fait ces essais, ne pourra-t-on pas alors la soupçonner ? Même si ces essais sont « con-

trôlés officiellement », nous n'arriverons à un résultat certain et digne de la confiance générale que si un grand nombre d'apiculteurs font les essais demandés par M. Maytain. Il ne faut pas tout attendre des « officiels ». Aide-toi...

LES ABEILLES ET L'ARSÉNIATE DE PLOMB

Du *Paysan fribourgeois* :

A chaque visite de ruches les apiculteurs se plaignent à l'inspecteur que leurs colonies diminuent de population à l'époque de la floraison des cerisiers et des pommiers, et même que des ruches ont péri entièrement. Ils en attribuent la cause au traitement des arbres fruitiers à l'arséniate de plomb, juste au moment de la floraison. L'abeille va butiner sur la fleur imbibée de ce poison et meurt inmanquablement.

Voilà le fait.

Dans notre dernière assemblée d'apiculture à Fribourg, présidée par M. le conseiller d'Etat Savoy, directeur au département de l'agriculture, il avait été recommandé de prier les propriétaires de vergers de ne pas faire cette opération pendant la floraison, mais avant ou après ; du reste, l'effet est parfaitement le même. Or, il est reconnu que l'on procède tout juste pour anéantir l'apiculture, alors que l'abeille par son travail de pollinisation va féconder l'ovaire des fleurs, qui donneront les fruits de nos vergers. Triste récompense du pauvre insecte qui meurt pour avoir fait le bien !

On aura beau nous dire que ce traitement est inoffensif pour les abeilles, les expériences sont là pour prouver le contraire.

Ne pourrait-on pas s'entendre entre apiculteurs et propriétaires de vergers, sinon édicter une loi qui défende le traitement des arbres fruitiers à l'arséniate de plomb au moment de la floraison.

Nos autorités, toujours bienveillantes quand il s'agit de protéger une branche, même secondaire de l'agriculture, sauront déjà faire le nécessaire.

H. Vorlet, insp.

(*Réd.*) La discussion reste ouverte ; il faut mettre au net cette question très importante. Que tous ceux qui ont fait des observations sûres les communiquent au *Bulletin*.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ

Il y a bien des années, j'avais écrit un article en faveur de la ruche en paille qui rend parfois de précieux services. Sauf erreur, je l'avais intitulé « 200 pour 100 ». Une grosse imprudence sans doute, mais qu'on a exagérée, car ce n'est guère que des apiculteurs qui lisent le *Bulletin*. En attendant, cette sortie en faveur du maintien d'une à deux ruches en paille par propriétaire me valut une algarade peu enviable.

A la première séance de la Côte vaudoise, le président d'alors, qui affectionnait la manière forte, demanda d'une voix de stentor, en brandissant son *Bulletin* : « Quel est l'imbécile qui a écrit cet article ? » — C'est moi, Monsieur, lui répondis-je tranquillement. Cet ami B. sentit sans doute venir l'orage, car après une phrase banale il passa à l'ordre du jour.

Et maintenant, écoutez la simple histoire suivante :

L'an passé, un essaim logé dans une ruche en paille déjà pleine de rayons de miel fit de tels progrès que je l'installai sur une ruche en bois occupée par cinq cadres. Lorsque j'aperçus du couvain dans ces cinq cadres, je présimai que le moment de la séparation était venu. La ruche en paille fut déplacée. L'opération rata par le fait que la reine était descendue et qu'aucun œuf ne restait dans le paillasson pour former une nouvelle souveraine. Par conséquent, de nouveau ma ruche était destinée à mourir, ce qu'elle fit gentiment ce printemps. Par contre, la nouvelle en bois m'a donné hausse pleine ce printemps.

En juin dernier, un gentil collègue me remit, pour 6 francs, un essaim d'italiennes pures ramassé dans une vigne. Sa place était toute désignée dans la ruche morte à laquelle deux portions de rayons furent enlevées afin de donner de la place et du travail aux jeunes ouvrières. J'y adaptai tout de suite une cape contenant des rayons déjà bâtis mais vides de miel. Trois semaines plus tard, elle était pleine. Et tout naturellement la ruche en bois prit place à son tour, pendant une quinzaine de jours, sur une Dadant avec les cinq cadres habituels. Comme l'an passé, la belle reine dorée ne sachant plus où déposer ses œufs, descendit à l'étage inférieur. Cette fois, avant de prononcer le divorce, je me suis arrangé pour la faire réintégrer l'étage supérieur. Aujourd'hui 3 août, j'ai constaté que cette colonie nouvelle a des cellules royales prêtes à éclore. Tout

paraissant aller au mieux dans paille et bois, j'ai répété l'opération sur une seconde ruche en bois en nourrissant naturellement la souche mère et les deux filles légitimes. Que donnera ce deuxième enfantement ? Je vous en dirai un mot plus tard.

En attendant, concluons. Prix d'achat 6 fr.,¹ sucre et soins 20 fr. Actif : Ruche en paille 30 fr., miel en rayons, 5 kg. à 4 fr. = 20 fr., cinq cadres habités avec jeune reine, 20 fr. Si j'osais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, j'ajouterais 10 fr. pour la colonie à venir. Total 100 fr. contre fr. 26. Cela frise le 400 %.

Cela ne veut pas dire qu'il faille revenir à 50 ans en arrière et rétablir les ruches en paille. Je les ai toujours maudites dans mes inspections de loque, mais en toute sincérité, une ou deux ne gênent pas. Elles vous donnent presque toujours des essaims qui sont les bienvenus ou une benne appétissante faisant très bien dans une devanture de magasin. Et puis, s'il n'y a qu'à la promener sur des ruches en bois pour les peupler, vous avouerez que c'est simple, peu coûteux. Et voilà !

H. Berger.

AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA

Dans une correspondance adressée au *Bulletin*, il y a quelque quinze ans, j'avais parlé du mélilot comme fleur mellifère. Rappelons brièvement. Je surpris un jour certain vieil apiculteur paraissant semer de la graine le long d'une route et sur des terrains vagues. « N'en dites rien à personne, me dit le bonhomme, c'est pour nos abeilles. »

L'année suivante, nous vîmes paraître une plante ressemblant à la folasse couverte de minuscules fleurs blanches ; d'autres étaient jaunes. Nos mélilots firent merveille, au désespoir des cantonniers que j'entends maintes fois jurer après cette herbe envahissante. « J'aimerais savoir, me dit à certaine occasion le brave fonctionnaire, quel est l'animal qui nous a empoisonné nos routes. » Pas n'est besoin de dire que je fis l'ignorant.

Depuis longtemps, l'apiculteur Buensod est mort et le cantonnier disparu sous d'autres cieus, mais le mélilot nous tient fidèle com-

¹ Le dit essaim tombé dans une vigne n'appartenait à personne. Cette petite somme de fr. 6.— fut une simple gratification à la personne qui l'avait découvert.

pagnie. Il s'est propagé le long de toutes nos routes ou nos gravières et je lui attribue, pour une bonne part, l'état relativement prospère de nos colonies à une époque où la floraison des arbres mellifères est terminée et celle des prés bien médiocre.

Chose curieuse, pendant dix années successives, j'ai essayé inutilement de propager cette plante autour de mon rucher de Ballens. L'automne dernier, en m'y rendant, je fis arrêt à la grande gravière de Lavigny, remplis ma poche de semences et les répandis autour de celle de Froideville. Ce fut enfin la réussite ! J'ai vu dernièrement les éboulis qui entourent l'exploitation de sable recouverts de ces plantes à fines fleurs pâles. L'invasion générale n'est plus qu'une question de temps.

Il existe encore une autre fleur très visitée des abeilles. Malheureusement, j'ignore le nom de l'arbrisseau qui la porte. Fleur verte, sorte d'ombellifère ressemblant un peu à celle de l'érable-sycomore. Tout le contour de la route à la station de Bugnoux au Rolle-Gimel en est garni. Il faudrait voir à la floraison nos butineuses se vautrer sur ces buissons de deux mètres de hauteur croissant dans les plus mauvais terrains.

Par contre, je n'ai pas remarqué beaucoup de visiteuses sur les lotiers dont on a exagéré l'utilité en apiculture. Qui nous rendra nos beaux champs d'esparcette disparus, eux aussi, sans espoir de retour, à moins que nous ne fassions une propagande auprès de nos agriculteurs. Serait-ce bien difficile de les persuader que ce fourrage est une condition de prospérité de notre gros bétail ? Et nous pensons en nous-même aussi du tout petit à cornes.

Avant de conclure, une communication bien anodine. En visitant mon rucher ce printemps, je trouvai une colonie se réduisant à un décimètre carré d'abeilles. Aucune n'étant orpheline, que faire de cette famille déchue ? Ma foi, crève si tu veux. Un mois plus tard, elle n'avait rien voulu savoir du trépas. Alors, essayons de lui prolonger l'agonie. Elle est mise sur quatre cadres, matelassée, calfeutrée, excitée par du sirop. O miracle, aujourd'hui, la pauvre a gagné son procès !

En l'an de grâce 31 j'ai fait une remarque qu'il serait intéressant de mettre en discussion chez nos lecteurs. Mes ruches au grand soleil se sont bien comportées, celles sous les arbres pas. Deux ont même attrapé un refroidissement de couvain. Je les ai détruites.

Résumons. Il y a cinq ans, mes deux ruchers étaient presque anéantis par l'acariose. Une vraie déconfiture, au point qu'un mauvais conseiller me disait : « A ta place, je brûlerais tout. » Je n'ai

rien brûlé, mais j'ai traité, nourri, acheté des essaims. Où telle jeune force aurait jeté le manche après la cognée, le vieux régent tout plein de sang bernois dans les artères, a jeté le défi à la déveine, à la « poisse », et le résultat est là. Ruchers prospères, plantes mellifères pleines de promesses. Tenez, aujourd'hui même, j'ai cueilli sous le nez de mes abeilles de Froideville 12 kg. de framboises qui faisaient l'admiration des passants de la route attenante. Les abeilles avaient déjà largement profité des fleurs et m'ont tenu fidèle compagnie pendant la cueillette. Pensez, 50 perches de framboisiers et mûriers à baies noires !

Tout marcherait à souhait sans... « cette poison d'Aimé », vous savez ce grand diable plutôt minçolet qui a eu le premier brevet pour sélectionner les faux-bourdons.

L'autre jour, je le rencontre. « A propos, dit-il, nous irons prochainement te trouver avec l'ami Jacques, Auguste et nos femmes. Que Diable, il faut bien fêter tes 66 ans. » — Ouah, quelle douche ! pas la visite, car ce sont de braves amis, mais cet anniversaire. 66 ans ! J'avais complètement oublié tout cela. Hélas, adieu jeunesse, projets grandioses, rêves de Pierrette, le déclin est là. En creusant ses tombes, le fossoyeur guigne de temps en temps la vigne voisine où je travaille !

« Ja, Ja, vieux cannibale, fiche-moi la paix, rien ne presse, et toi, Aimé, plus d'allusion au numéro de mes anniversaires. C'est déjà suffisant d'entendre un sermon de la bourgeoise chaque fois que ma petite auto légendaire me ramène des parages de Gingins-Trélex, sans broyer du noir sur le cours rapide du temps. »

H. Berger.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section St-Maurice-Monthey.

Le 2 août, à Vouvry, eut lieu l'assemblée des sections du Bas-Valais. Nos collègues de la section St-Maurice sachant apprécier à leur juste valeur les attraits de notre « Tonkin », préférèrent l'auto et les voilà nombreux rejoignant ceux du grand district à l'heure fixée, et pourtant du Châtelard et de Finhaut il y a une distance. Aussi est-ce d'abord un remerciement à ces membres dévoués.

Dans la grande salle communale, après présentation de notre éminent conférencier, celui-ci entra dans le sujet prévu avec cette compétence et direction sûre du professeur ; j'oubliais de dire que c'était M. Roduit.

Essaims artificiels, soins à leur donner, surveillance, et ensuite objet principal : mise en hivernage. Que tous les conseils et directions donnés soient suivis et nos colonies seront certainement à point au printemps

prochain. Il ne restera à M. Rithner que de doubler son usine. Que nous a dit M. Roduit ? C'est très simple, il faut suivre les conseils des expérimentés, ne pas vouloir être avant d'avoir été apprenti, et surtout avoir l'amour des abeilles et non seulement celui du gain. Il s'en suivit une causerie intime, où vinrent en discussion divers sujets. MM. Heyraud, Rithner, Pahud, Bressoud, les « as », quoi ! et notre président parvint enfin à donner l'état de la section à ce jour : 68 membres, auxquels de nouveaux encore viennent s'adjoindre. Séance bien remplie, féconde en bons conseils ; aussi appartient-il à M. Blanchut de le faire ressortir.

Faut-il dire la suite ? Notre président est si modeste que j'attends sa permission. Un remerciement sincère cependant pour tout ce qu'il fit pour agrémenter cette journée.

Côte neuchâteloise.

Assemblée le dimanche 6 septembre à 14 h. 30, à Colombier ; rendez-vous à la gare. Ordre du jour : 1. Admission. 2. Procès-verbal. 3. Visite de ruches. 4. Causerie sur la mise en hivernage. 5. Divers.

Montagnes Neuchâteloises.

Dimanche 13 septembre à 14 h., dernière séance pratique de l'année au rucher de M. L. Weiss, à Belle-Maison, La Chaux-de-Fonds. But de la réunion : Mise en hivernage. *Le Comité.*

Erguel-Prévôté.

Nous avisons tous nos membres que le Comité a fixé le prix du miel à fr. 4.50 le kg. Vu la mauvaise récolte dans toutes les régions, beaucoup n'ont rien récolté du tout, ce qui est quand même maigre. L'apiculteur a crié trop vite : « pêche miraculeuse » cette année. Combien de ceux-là ont été trompés ! La récolte de juillet-août est aussi anéantie par une pluie continuelle. Le 15 août restera un souvenir inoubliable. Par une pluie torrentielle du matin au soir qui causa de considérables inondations dans toutes nos régions. Nous espérons bien que nos membres voudront bien maintenir ce prix.

L'assemblée d'automne aura probablement lieu le 11 octobre ; il sera envoyé des cartes de convocation. *Le Comité.*

Pied du Chasseral.

Réunion des sociétaires à Prêles, au rucher de notre collègue Emile Rossel, le dimanche 6 septembre à 14 h.

NOUVELLES DES RUCHERS

Monthey, le 17 août.

Voici quelques lignes que je laisse en entier à votre bienveillant jugement.

Une récolte moyenne de 8 kg. par colonie, plus 4 essaims et un élevage de reine pour les besoins de mon rucher : tel est le rendement brut pour 1931. Si la récolte est encore faible cette année, elle est tout de même meilleure que l'an passé.

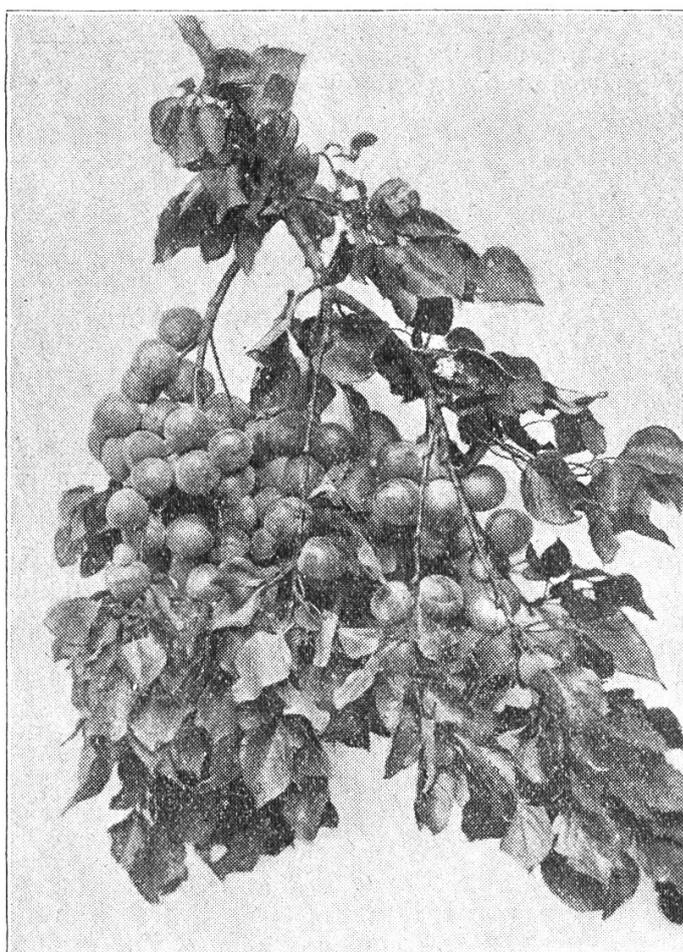
Deux essaims sortis dans la troisième semaine de mai n'ont pas démenti le proverbe qui dit : « Essaim de mai vaut vache à lait ». N'ayant plus de ruche vide, le troisième fut rendu vers le soir à la souche en supprimant la reine. Mais il faut croire que son retour à la ruche mère ne lui a pas plu, car depuis ce jour le travail s'est fait à rebours du bon sens. Autant la hausse était bien occupée avant le départ de l'essaim, autant elle fut délaissée après ; j'ai dû en rabattre,

moi qui croyais récolter deux hausses de cette façon. J'ai sûrement gaffé en faisant ce genre d'opération pour la première fois. Le quatrième essaim a servi à renforcer *d'autres* colonies. Malheureusement, chaque fois que la balance laissait apercevoir un certain apport, un violent orage avait tôt fait de réduire à néant notre belle espérance et cela se répétait régulièrement tous les 3 à 4 jours. Toutes les hausses furent retirées autour du 20 juillet et vers la fin du mois j'ai commencé à pratiquer le nourrissage stimulant, ce qui m'a permis de constater avec plaisir une belle reprise de ponte, espoir de 1932. A ce jour j'ai terminé en partie le nourrissage, toutes ces provisions sont déjà bien operculées. L'année dernière j'avais également nourri de bonne heure et je m'en suis très bien trouvé, mes bestioles encore mieux, au début de ce printemps.

Le «mal des forêts» ne m'a pas trop causé de déboires cette saison. Ayant donné à chaque colonie du sirop aromatisé comme préventif? Le début de juin voit trois colonies atteintes, ce qui se remarque par l'apparition d'abeilles très noires et incapables de voler. Deux colonies se remettent rapidement en état de faire récolte; par contre, à la troisième le mal va en empirant. Au 15 juin, cette colonie était à moitié peuplée de «négresses». Deux échantillons furent envoyés au Liebefeld, pour analyses, avec le plus de détails possible qu'il m'a été permis de faire à ce sujet.

Ayant lu toutes les années du Bulletin depuis son début, j'ai pu voir par là que cette maladie était commentée de différentes façons dans la presse apicole. Pour l'instant, on n'est pas au clair sur ce genre de maladie. Les uns nous disent qu'un trop fort nourrissage au sucre est préjudiciable à l'abeille en ce sens qu'elle affaiblit et use prématurément sa constitution.

D'autres nous diront que du pollen, fermenté pendant l'hiver et consommé durant le grand élevage du printemps, en serait la cause et que les abeilles nées de ce nourrissage en supporteraient les



Une belle branche d'abricotier : 75 fruits. L'arbre surplombe le rucher de M. Heyraud à St-Maurice.

causes. Alors ? Enfin on prétend également que les abeilles butineraient sur des fleurs sécrétant des sucres vénéneux.

Une chose est pourtant certaine et qui donnerait raison à cette dernière hypothèse, c'est que le mal a presque disparu avec les premiers nourrissements.

Un article paru dans le dernier Bulletin parle d'une maladie extrêmement contagieuse et d'une ressemblance frappante avec le « mal des forêts ». On aurait donné le nom de « paratyphus » à cette maladie. Mais le Liebefeld ne m'a pas fait savoir qu'il aurait trouvé ce parasite dans les échantillons d'abeilles qu'il a reçus de ma part.

Veuillez m'excuser de la longueur de ces lignes. Croyez également au profond attachement que je porte à notre « cher Rédacteur » et à son Bulletin, qui a le seul défaut de ne paraître qu'une fois par mois.

Vionnet Francis.

* * *

Si la question vous intéresse, je me permets de vous communiquer quelques notes sur l'été de misère qui vient de passer. Ici, misère sur toute la ligne. La plus mauvaise année depuis 1910. Nombreux sont les apiculteurs qui n'ont pas voulu prendre un peu de miel dans les hausses au commencement de juillet et qui maintenant doivent nourrir leurs ruches autant si ce n'est pas plus que d'autres.

Beaucoup de colonies qui n'étaient pas surveillées chaque jour sont mortes de faim. Un apiculteur me disait, il y a quelques jours : « Tu sors tes hausses pour nourrir, moi je n'ai pas pris de miel, donc mes ruches doivent avoir assez jusqu'au milieu ou à la fin de septembre. » Deux jours après un de ses gosses venait lui dire : « Papa, toutes tes abeilles périssent ; elles sortent de la ruche et tombent pour ne plus se relever. » En ouvrant les ruches, il a constaté qu'elles n'avaient plus un brin de nourriture.

Il n'y a que les très fortes colonies qui ont réussi à récolter quelque chose.

G. Gougler-Ruedin, apiculteur, Cressier (Neuchâtel.)

* * *

A. Porchet, Vevey, 23 août ; rucher à Carrouge (Jorat). — Ma récolte est extraite depuis trois jours seulement. Car depuis que je n'ai plus mon rucher « sous la main », j'ai dû forcément simplifier — voire omettre — bien des opérations. J'ai supprimé en particulier une extraction sur deux. L'année dernière, j'ai pu même m'en dispenser totalement. Mais j'aimerais beaucoup mieux que les circonstances m'obligent à user plus souvent de tout cet attirail que feu Ernest Ruffy nommait avec malice : sainte ferblanterie.

Dix kilos en moyenne par colonie, voilà ce que j'ai prélevé, miel uniquement de hausses. Ce n'est pas énorme, mais le produit est beau et bon. Détails étonnants : pas une cellule n'avait son contenu cristallisé, et le miel sortit des rayons comme par enchantement, malgré la température tout qu'estivale de ces derniers temps. Ce rendement, qui correspond aux bons ruchers de la région, me laisse, en définitive, assez satisfait de mes bestioles.

En juin, seule une colonie fut prise de l'envie de multiplier : son primaire prit la poudre d'escampette et le secondaire, par deux fois, perdit sa reine.

Hier et avant-hier, entre les averses, j'ai réussi à visiter tous les nids à couvain. Les populations sont magnifiques : on voit que les butineuses d'été ne furent pas surmenées à la peine ; mais le jeune couvain est déjà fort restreint. En outre, j'ai été frappé, dans toutes les ruches, du nombre de faux-bourçons qui s'y trouvent encore. Cette constatation inattendue est-elle d'un caractère plus général ?

La plupart de mes ruchées ont leurs provisions en suffisance. Le complément des vivres, pour le solde, varie de 2 à 6 kilos seulement. Les nourrisseurs sont en place et les distributions commencées. Avec fin août le nourrissage sera terminé. Les sages, pour une fois, n'auront pas parlé « dans le désert » ou écrit « sur le sable ».

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de **linges de lit, trousseaux, couvertures, étoffes pour dames et messieurs, chaussures.**

Demandez échantillons et catalogue. Prix et choix absolument équivalent à toute concurrence.

Hans BICHSEL, Berthoud.

ci-dev. Alb. Bichsel.

Fondée en 1894.

(Berne).

PETITES ANNONCES

A VENDRE, pour cause de départ, 6 ruches D.-T. bien peuplées et complètes. *J. GEORGE, Les Genêts, Bursinel (Vaud).*

Essaims

Elevage de Reines

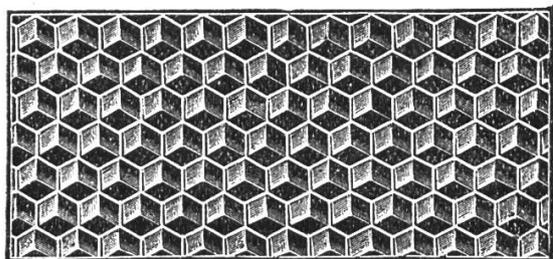
E. TRIPET, CHÉZARD

Bocaux à miel ou à confiture

offert par la Société.

Très beau verre de Belgique, solide, à 45 cent. (cont. une livre), et 65 cent. (cont. un kg.), chez

Eug. RITHNER, Chili Monthey (Valais)

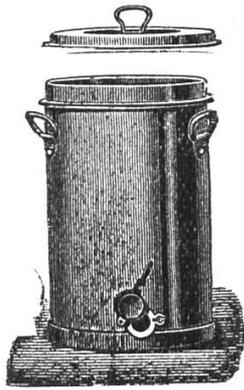


Quel plaisir pour Apiculteur et Abeilles

procure toujours un essai de mes feuilles gaufrées. Extracteurs à miel, de première qualité et tous les articles pour l'APICULTURE vous livre, depuis 30 ans

Rob. MEIER, Etablissement apicole Küntén, Arg.

Demandez s. v. p. prix courant gratuit !



Apiculteurs

Si vous avez besoin d'outils apicoles, d'extracteurs, de maturateurs, de bidons ou de boîtes à miel demandez le catalogue gratuit et franco à la

**FERBLANTERIE MÉCANIQUE
A. Dünnenberger, à BAAR**

Pour la liste des prix voir N° 4.

Sucre de fruits

Liquide, nourriture d'abeille idéale. N'a pas besoin d'être cuit, est prêt à être utilisé. Notre produit est préféré par les abeilles.

PRIX : Type D. neutre à **42** ct. par kg.
 minimum 200 kg. **41** » » »
 2500 » **40** » » »

franco gare BERNE, FRIBOURG, MORGES, YVERDON
 en estagnons prêtés de 35 kg. net, valeur 30 jours net.

Des conditions spéciales et très avantageuses sont accordées aux sections qui font des achats collectifs.

Chaque envoi de 500 kg. et de plus de ce type sera accompagné d'un bon pour l'analyse gratuite dans l'établissement de chimie agricole de Lausanne.

HOSTETTLER & C°

Rue Lorraine, 52

BERNE

BOITES A MIEL

Pour commandes inférieures à	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{2}$	1	2	$2\frac{1}{2}$	5	10 kg.
100 boîtes. . la pièce, Fr.	0.15	0.18	0.24	0.50	0.60	0.70	1.—
Par 100 pièces Fr.	14.—	16.—	22.—	40.—	50.—		
Par 1000 pièces. Fr.	1.— le cent meilleur marché.						

Bidons à miel, avec anse, contenance :	5	10	20	25	30 kg.
la pièce Fr.	1.—	1.40	3.50	4.50	5.30
Qualité extra-forte,			Fr. 7.70		

N.-B. — Par grande quantité, prix spéciaux à demander.

Fabrique de boîtes métalliques S. A. à Ermatingen.